ANTIDOTE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:56)

[1] ANTIDOTE Médecine - Médecine

nom masc. fém.
Etymologie FEW XXIV 655a : antidotum

Définition Préparation médicale composée à partir de plusieurs ingrédients.

Notes

- Note encyclopédique

 Au moyen âge, l'antidote désigne un remède qui permet de guérir une maladie. Le latin 'antidotum', emprunté au grec 'antidotos', signifiant 'donné comme remède', avait un sens plus restreint depuis Celse, à savoir celui de 'contrepoison'. C'est ce sens plus restreint que le terme a en français moderne. [M. Goyens]

Citations

- Antidotes pevent estre nommez toutes medicines composees par art et bons maistres [et] vault a dire antidotum autant comme contre-done.
 Olivier de la Haye, *Poème sur la grande peste, 1426, p. 178.*
- Le septiesme traictié qui est dit antidoctoire et contient II. doctrines. [La première] est des universelz antidotes ou aides. La seconde sera des particuliers.
 Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. VII, intitulé.*